



**SARL LANFRANCHI  
ENVIRONNEMENT**

**VIGGIANELLO (2A)**

**D.D.A.E.**

***Dossier n°5***

***Etude de dangers et résumé non  
technique de l'étude de dangers***



**OPOIBI**  
UNION DÉPARTEMENTALE  
N° 04 02 1017

[www.burgeap.fr](http://www.burgeap.fr)



**BURGEAP**

**SARL LANFRANCHI  
ENVIRONNEMENT**

**VIGGIANELLO (2A)**

**Projet de création d'un centre de  
tri/valorisation et d'une Installation  
de Stockage de Déchets Non  
Dangereux**

**Dossier de Demande  
d'Autorisation d'Exploiter  
*Dossier n°5 : Etude de Danger  
Résumé Non Technique (RNT)***

Rapport

Réf : CDMCSE150773 / RDMCSE00879-03



## SARL LANFRANCHI ENVIRONNEMENT

VIGGIANELLO (2A)

Projet de création d'un centre de tri/valorisation et d'une Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux

Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter  
Dossier n 5 : Etude de Danger  
Résumé Non Technique (RNT)

Objet de l'indice	Date	Indice	Rédaction		Vérification		Validation	
			Nom	Signature	Nom	Signature	Nom	Signature
Rapport	25/04/2016	03	S.HAMADANI		G.REGNARD		G.REGNARD	

Numéro de contrat / de rapport :	CDMCSE150773/RDMCSE00879-03
Numéro d'affaire :	A37749
Domaine technique :	SD03
Mots clé du thésaurus	DDAE DECHETS ISDND CENTRE DE TRI CENTRE DE STOCKAGE

Agence Sud-Est – site d'Avignon  
Agroparc - 940, route de l'aérodrome - BP 51 260 – 84911 Avignon Cedex 9  
Tél : 04.90.88.31.92 • Fax : 04.90.88.31.63  
agence.de.avignon@burgeap.fr

## AVANT-PROPOS

La société LANFRANCHI ENVIRONNEMENT, société à responsabilité limitée, est active depuis 7 ans.

Établie à VIGGIANELLO (20 110), elle est spécialisée dans les secteurs d'activité des travaux publics et du traitement et élimination des déchets non dangereux.

Au fil des ans, elle a acquis un savoir-faire spécifique reconnu par la profession dans le domaine de la gestion des déchets. Avec un effectif de 22 personnes, elle participe à l'activité économique de la commune, de la région du Sartenais-Valinco et perpétue un savoir-faire acquis depuis sa création.

Actuellement, dans le domaine des déchets, la société LANFRANCHI ENVIRONNEMENT:

- exploite pour le compte du SYVADEC, l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) actuelle de Viggianello,
- gère en propre une Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI), également sur la commune de Viggianello.

Afin de poursuivre son développement, la société LANFRANCHI ENVIRONNEMENT s'oriente aujourd'hui vers la création d'un « écopôle » qui répondra aux attentes des particuliers et des entreprises, avec pour objectifs la valorisation de 30% des produits entrants sur le site, et la maîtrise de la gestion des déchets tout en veillant au respect de l'environnement.

Cet « écopôle » regroupera l'ISDI que la société exploite et le projet objet de ce dossier (un centre de tri et une ISDND).

Ce projet est en accord avec le Plan de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux (PPGDND) de Corse. Il permettra notamment à la microrégion de :

- se doter d'infrastructures modernes de tri et de pérenniser pour les 20 ans à venir le traitement des déchets ultimes ;
- créer localement 20 emplois et de conserver ceux existants ;
- valoriser environ 30% des déchets et de se rapprocher des objectifs européens en terme de tri.

**Au final, la société LANFRANCHI ENVIRONNEMENT souhaite contribuer à l'essor de la commune en proposant des solutions pérennes et innovantes de gestion des déchets aux entreprises en place mais aussi à celles désireuses de s'implanter.**

Ce dossier comprend,

- Partie 1 : Dossier administratif et technique ;
- Partie 2 : Notice technique ;
- Partie 3 : Etude d'Impact et son résumé non technique ;
- Partie 4 : Volet sanitaire
- **Partie 5 : Etude de Dangers et son résumé non technique ;**
- Partie 6 : Notice Hygiène et Sécurité ;
- Partie 7 : Plans incluant les plans réglementaires ;
- Partie 8 : Etudes techniques spécifiques.

## RESUME NON TECHNIQUE

Ce document de synthèse non technique a pour objet, conformément à la réglementation, de faciliter la prise de connaissance, par le public, des informations contenues dans l'étude de dangers du dossier d'autorisation d'exploiter de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) projetée par LANFRANCHI ENVIRONNEMENT.

L'étude de dangers consiste à qualifier les risques spécifiques à l'extension de l'ISDND et présente les moyens de prévention et d'intervention permettant la réduction des risques et de leurs effets.

Une installation de stockage de déchets, comme toute Installation Classée ou tout projet industriel, présentent un certain nombre de dangers spécifiques qu'il est nécessaire d'identifier pour déterminer en conséquence les moyens de prévention et d'intervention concourant à la sécurité de l'installation, des tiers et du personnel.

Néanmoins, ces activités ne présentent pas à proprement parler de « risque majeur » au sens réglementaire du terme.

L'analyse des risques constitue la base essentielle et indispensable d'une étude de dangers. Elle s'appuie sur le recensement le plus exhaustif possible de tous les scénarios d'accidents susceptibles de se produire. Elle permet ainsi de vérifier que les mesures techniques mises en œuvre sur l'exploitation sont adaptées à la réduction des risques à la source ou qu'elles contribuent à en diminuer les effets.

L'étude de dangers a été réalisée selon une méthodologie progressive reposant sur les étapes suivantes :

- identification des dangers,
- analyse des Risques qui permet d'identifier les scénarii accidentels et les éléments mis en œuvre pour empêcher leur survenue et/ou leur ampleur,
- étude détaillée des scénarii les plus problématiques caractérisées par l'association de leur probabilité de survenue et de la quantification de leurs effets maximum potentiels,
- identification des moyens de prévention et de protection permettant de maîtriser les accidents majeurs potentiels pour arriver à un niveau aussi bas que raisonnablement possible,
- la définition des moyens de secours à mettre en œuvre en fonction des scénarii étudiés. Elle permet de vérifier l'adéquation des moyens prévus et/ou disponibles sur le site avec les besoins.

Les cibles directes (Intérêts à protéger) prises en compte dans les scénarios d'accident étudiés dans la suite de l'étude seront donc Les potentiels de dangers externes à l'ISDND retenus dans l'étude de dangers, et synthétisés ci-après dans ce résumé non technique, sont listés dans le tableau suivant.

**Tableau 1 : Identification des cibles directes et des risques externes**

<b>Nature de la cible directe</b>	Environnement immédiat du site	<b>Risques externes</b>	Conditions climatiques
	Bâtiments et aménagements les plus proche		Foudre
	Cours d'eau		Feu de forêts/Incendie
	Route		Lié aux entreprises environnantes
			Accident de circulation
			Intrusion de personnes

Les potentiels de dangers liés aux produits sont présentés dans le tableau suivant.

**Tableau 2 : Potentiels de danger et phénomènes dangereux associés**

Potentiel de danger	Phénomène dangereux associé
Déchets ménagers	Incendie
	Explosion (via la production de biogaz)
	Pollution des sols et des eaux superficielles et souterraines (via les lixiviats)
Lixiviats	Pollution des eaux superficielles
	Pollution des sols et des eaux souterraines
	Chute et noyade dans les bassins
Biogaz	Explosion
	Incendie
Fioul	Incendie
	Explosion
	Pollution des eaux superficielles
	Pollution des sols et des eaux souterraines

Les scénarios dont les cotations (association probabilité /effets) sont les plus élevées et qui par conséquent sont plus particulièrement à envisager ont été plus particulièrement étudiés.

Les tableaux présentés dans les pages suivantes récapitulent les risques externes et internes à l'ISDND et leur cotation AVANT et APRES la mise en place des mesures préventives par l'exploitant.

S'agissant d'une activité impliquant les déchets dont une large part est de nature combustible et d'après le retour d'expérience en matière d'accidentologie, le risque principal sur l'installation est le **risque d'incendie**.

Par conséquent, parmi l'ensemble des scénarios d'accidents identifiés, ceux faisant l'objet de la plus forte cotation sont les scénarios suivants :

- incendie des alvéoles de stockage de l'ISDND ;
- incendie au niveau du centre de valorisation/tri ;
- incendie de l'aire de distribution du carburant.

**Tableau 3 : Grille de cotation avant mise en place des moyens**

		Probabilité P				
		1 : extrêmement peu probable	2 : très improbable	3 : improbable	4 : probable	5 : courant
Gravité G	5 : Désastreux					
	4 : Catastro- phique	11	4, 5			
	3 : Important			6, 7, 8, 9, 10	1, 2, 3	
	2 : Sérieux					
	1 : Modéré					

**Tableau 4 : Grille de cotation résiduelle**

		Maîtrise (M)				
		1 : très bonne	2 : bonne	3 : moyenne	4 : faible	5 : nulle
P x G	25 à 30					
	19 à 24					
	13 à 18					
	7 à 12		4, 5	1, 2, 3		
	1 à 6		6, 7, 8, 9, 10, 11			

Après prise en compte des moyens de prévention et de protection mis en place sur le futur site de la société LANFRANCHI ENVIRONNEMENT, l'étude détaillée des risques indique que les scénarii d'accidents sur le site sont potentiellement des accidents considérés **non majeurs**.

Des mesures destinées à prévenir l'incendie sont et seront mises en œuvre par LANFRANCHI ENVIRONNEMENT : contrôle des apports, interdiction de tout brûlage de déchets, exploitation rigoureuse en alvéoles de taille réduite, contrôles périodiques des installations électriques et des matériels.

La propagation d'un incendie au niveau des boisements à proximité apparaît donc très limitée. Le risque d'incendie serait donc circonscrit au sein de l'enceinte du site.

Par ailleurs, LANFRANCHI ENVIRONNEMENT dispose de moyens d'intervention interne pour lutter contre l'incendie et toute éventuelle propagation :

- moyen d'alerte des services d'incendie et de secours (téléphones fixes et portables) ;
- plans du site facilitant l'intervention des services d'incendie et de secours avec une description des dangers ;
- des extincteurs muraux répartis sur l'ensemble des installations ;
- des détecteurs incendie dans le bâtiment de tri et sur certaines installations (laboratoire, etc.) ;
- deux poteaux incendie de 120 m<sup>3</sup>/h ;
- 1 réservoir en amont du site qui fait office de réserve incendie ;
- des véhicules équipés d'extincteurs.

**Compte-tenu de l'implantation du site et des mesures de gestion mises en œuvre, une modélisation incendie n'apparaît donc pas nécessaire.**

*Aucun scénario d'accident majeur n'a été mis en évidence dans l'analyse préliminaire des risques associés aux activités projetées sur le site de LANFRANCHI ENVIRONNEMENT.*

*Aussi, aucune étude spécifique de scénario d'accident n'a été réalisée dans le présent DDAE, notamment en ce qui concerne la réalisation d'étude par modélisation.*

*Les mesures de prévention et de protection mises en place sur le site permettent de ramener le risque initial à un niveau de risque acceptable.*